

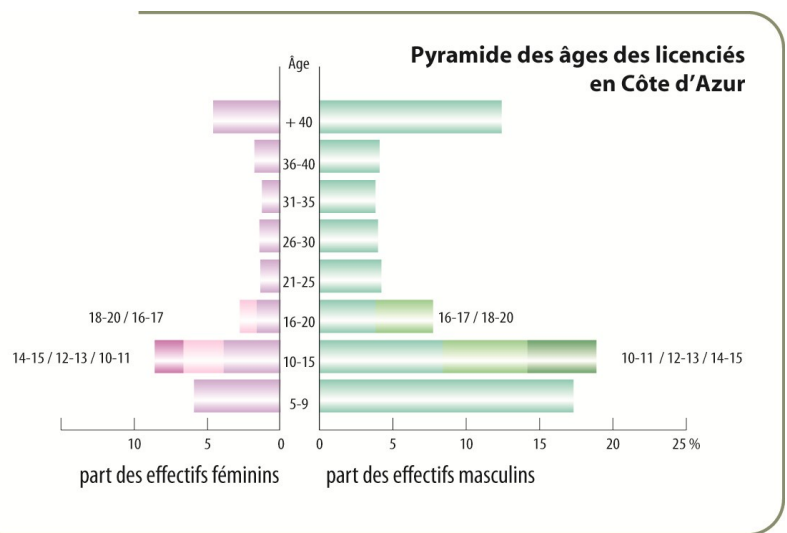


## Les licenciés

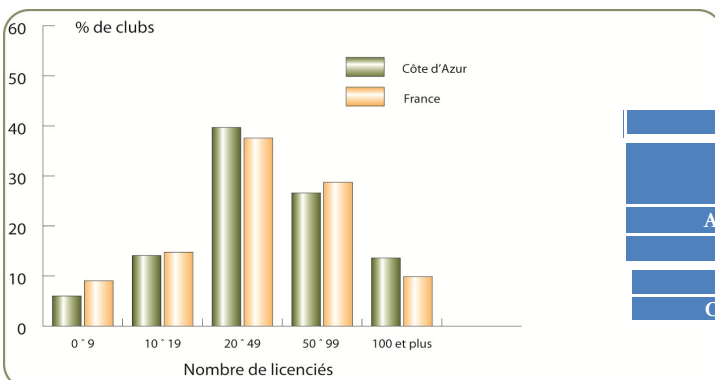
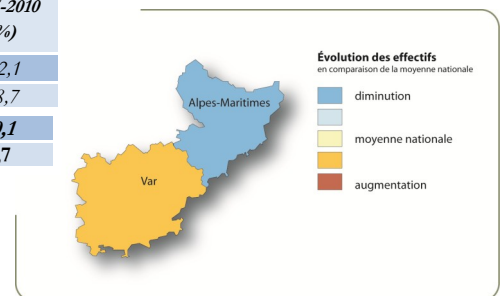
10 619 licenciés  
199 clubs

Les licenciés (2009-2010)		Ligue Côte d'Azur		Fédération Française	
		2010	2005	2010	2005
Taux de pratique (‰)	Total	5,1	5,3	3,3	3,2
	5-13 ans	22,1	25,6	12,3	13,4
	14-20 ans	10,6	11,3	5,8	5,9
	21-35 ans	4,9	5,3	2,8	3
% de femmes		27,6	28,4	30,4	29
Licenciés / club		53,4	60,4	50,2	50,8
Licenciés / diplômé		23,8		22,4	

Répartition des licenciés en fonction de l'âge			
	Femmes	Hommes	Total
> 40 ans	481	1298	1779
36-40 ans	186	427	613
31-35 ans	133	397	530
26-30 ans	151	415	566
21-25 ans	144	440	584
18-20 ans	121	411	532
16-17 ans	170	397	567
14-15 ans	206	492	698
12-13 ans	287	603	890
10-11 ans	405	878	1283
5-9 ans	618	1810	2428



Evolution des effectifs licenciés (2000-2010)						
	2000	2005		2010		Evolution 2005-2010 (%)
		Toutes disciplines confondues	Dont disciplines associées	Toutes disciplines confondues	Dont disciplines associées	
Alpes-Maritimes	5 777	6 474	556	5 692	1 012	-12,1
Var	3 795	4 152	144	4 927	1 063	18,7
Côte d'Azur	9 572	10 626	700	10 619	2 075	-0,1
France						4,7

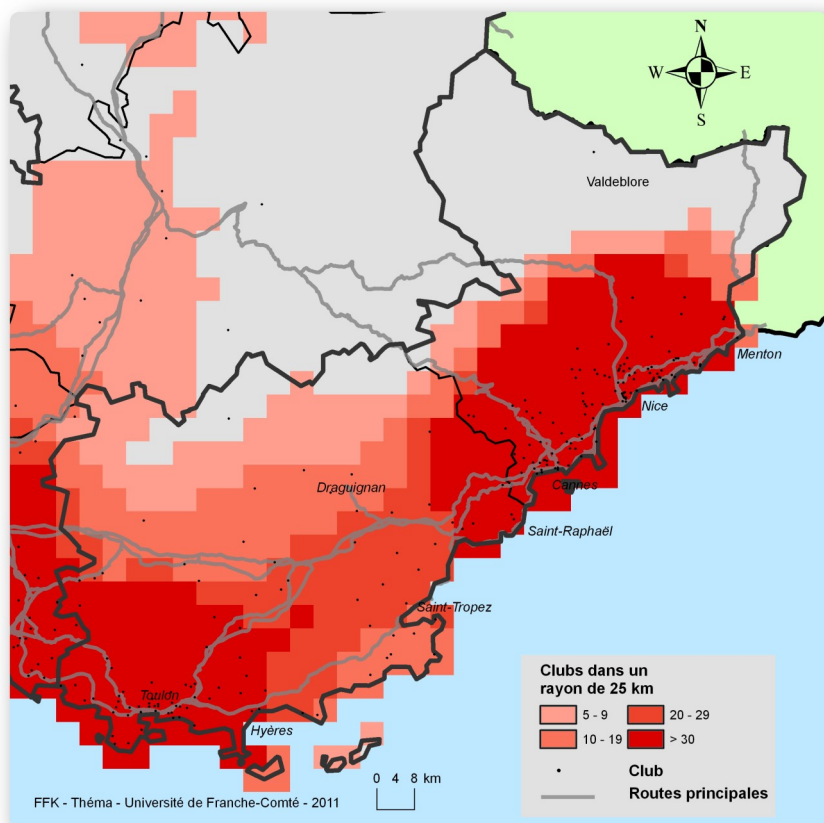
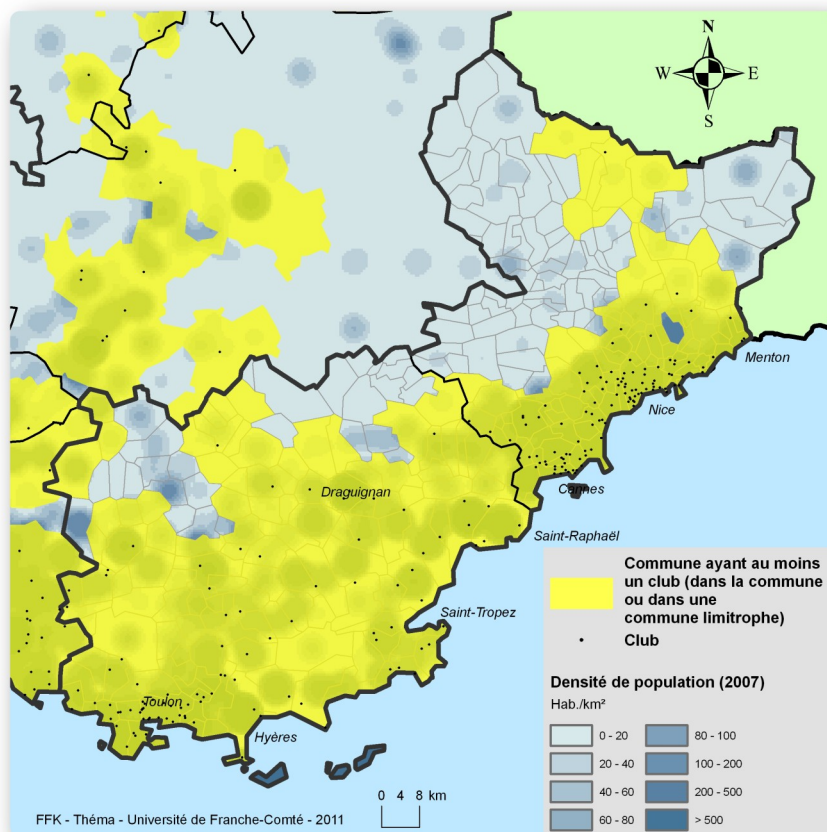


Distribution des clubs par nombre de licenciés (2009-2010)						
	0-9	10-19	20-49	50-99	100 et +	Total
Alpes-Maritimes	9	21	42	23	15	110
Var	3	7	37	30	12	89
Côte d'Azur	12	28	79	53	27	199
Côte d'Azur 2005	7	25	62	57	23	174

# • Les clubs

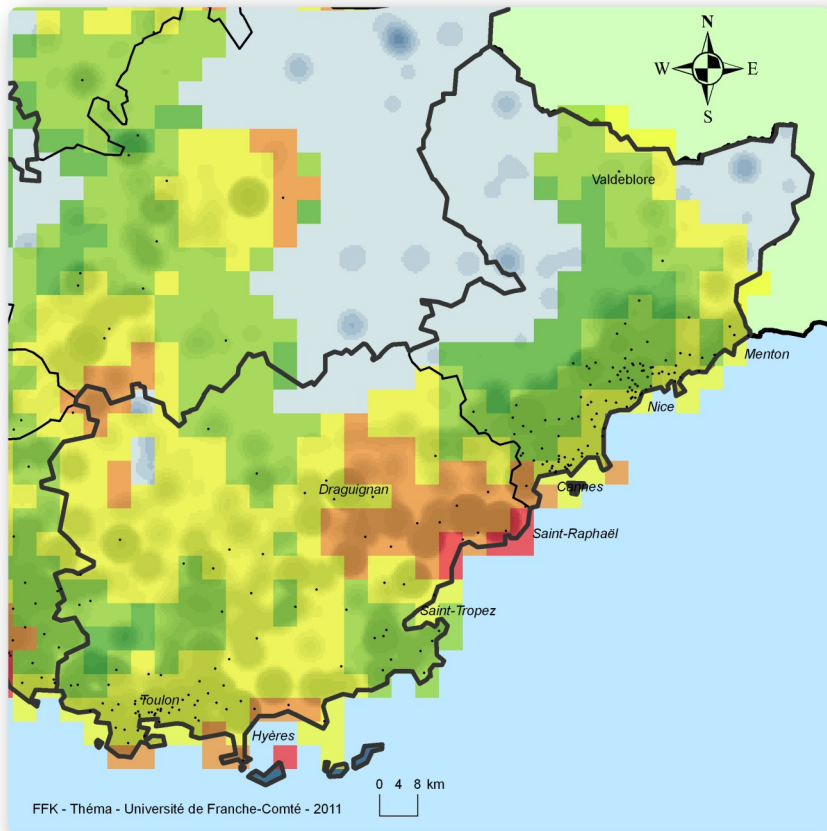
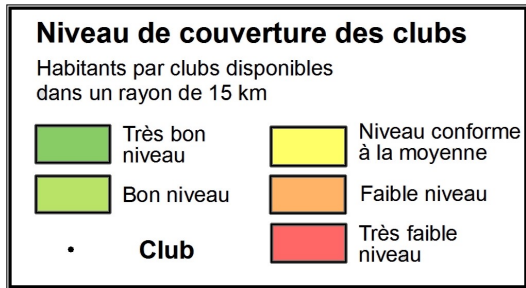
Taux de couverture	Population	Pop. 5-13 ans
Alpes-Maritimes	97,0%	96,9%
Var	97,9%	97,8%
Côte d'Azur	97,4%	97,3%
France	79,8%	79,2%

Le taux de couverture représente le % de population qui dispose dans sa commune de résidence ou dans une commune limitrophe d'au moins un club de karaté. En France, 79,8 % de la population est couverte.

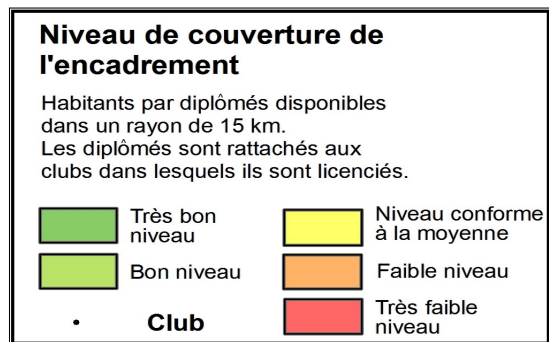
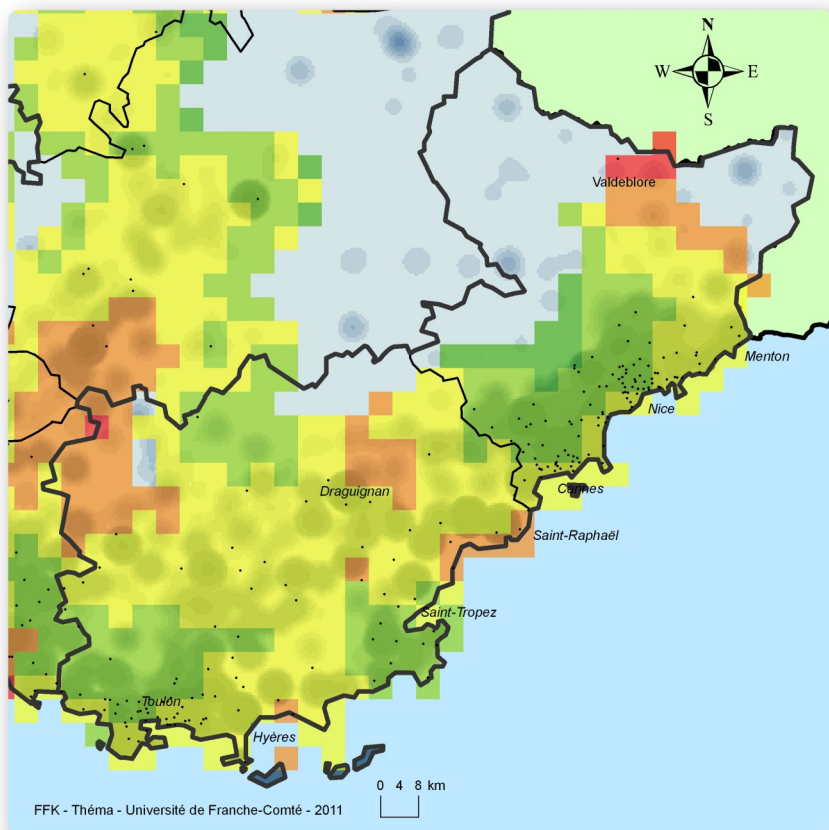


% de clubs dans un rayon de 25 km	au moins 5 clubs	au moins 10 clubs	au moins 20 clubs	au moins 30 clubs
Alpes-Maritimes	97,3%	97,3%	97,3%	97,3%
Var	97,9%	97,9%	77,1%	62,5%
Côte d'Azur	97,6%	97,6%	88,0%	81,3%
France	91,9%	79,6%	63,1%	52,3%

Le tableau indique la proportion de clubs dans un rayon de 25 km. En France, 91,9% des communes ont au moins 5 clubs disponibles dans un rayon de 25 km.



• Les diplômés



Lors de la saison 2009-2010, la ligue Côte d'Azur compte 10 619 licenciés, ce qui représente 5,2% des effectifs métropolitains. La ligue regroupe les départements du Var et des Alpes Maritimes, soit une population totale de 2 078 000 habitants. Depuis 1999, ces deux départements connaissent une forte croissance démographique avec des gains de +11,5% pour le Var et de +7,3% pour les Alpes Maritimes. Particularités locales, ce sont d'abord les communes rurales, notamment de l'arrière-pays, qui captent la majeure partie de cette croissance.

Le taux de pratique est de 2 points supérieur à la moyenne nationale mais les écarts se réduisent depuis 2004 car la ligue se caractérise par une stabilité de ses effectifs. Pour toutes les catégories d'âges, les taux de pratique sont supérieurs aux valeurs nationales, surtout pour la catégorie des 5-10 ans avec un écart de 10 points. Les deux départements ont des trajectoires opposées : les Alpes-Maritimes perdent des licenciés alors que le Var en gagne. Au sein de la ligue, les écarts de pratique tendent ainsi à se réduire entre les deux départements. La pyramide des âges souligne la forte représentation des licenciés les plus jeunes et assez logiquement la plus faible proportion de licenciés plus âgés. La part des femmes dans les licenciés est plutôt faible, et tend même à décroître depuis 2004. La classification des clubs selon leur taille montre quant à elle la présence importante des plus grosses structures (100 licenciés et plus).

Sur le plan géographique, la répartition de la population est inégale : elle se concentre le long du littoral même si l'arrière-pays plus rural connaît une réelle dynamique. Les deux capitales départementales dominent la hiérarchie urbaine : l'aire urbaine niçoise compte près d'un million habitants et celle

de Toulon 560 000. Cannes, Antibes et à un degré moindre Fréjus constituent des pôles secondaires alors que la partie montagneuse des Alpes-Maritimes affiche de très faibles densités (le Mercantour). Globalement, les taux de couverture sont excellents : 97% de la population disposent d'un club dans sa commune ou dans une commune limitrophe (carte 1). Ce chiffre place la ligue au second rang national derrière l'Ile-de-France. Le nombre de clubs dans un rayon de 25 km valorise les zones urbaines, en premier lieu l'aire urbaine de Toulon et l'axe Fréjus-Menton (carte 2). Ailleurs, le réseau de clubs est toujours dense, à l'exception du Verdon au nord du Var et le Mercantour dans les Alpes-Maritimes.

Le niveau de couverture témoigne de nouveau de la forte présence du karaté au sein de la ligue (carte 3). Seul le couloir Draguignan – Fréjus – Saint-Raphaël présente une couverture déficitaire au regard de la demande potentielle. Ici, l'offre de service est insuffisante. Le niveau d'encadrement modifie peu cette géographie : le nord-est du Var a de moins bons résultats, tout comme la partie est des Alpes-Maritimes (carte 4). Les zones urbaines affichent toujours un bon niveau de couverture.

En conclusion, le karaté est très bien implanté au sein de la ligue, mais ses effectifs n'augmentent plus depuis 2004. La perte de licenciés pour les Alpes-Maritimes a été importante alors que le Var progresse. La densité des clubs est élevée le long du littoral tandis que la population des petites communes de montagne ne permet pas la création de structures. Autour de Draguignan et Saint-Raphaël, la couverture est insuffisante et de nouveaux clubs pourraient être créés compte tenu de la population disponible.